



SAVIEZ-VOUS QUE ?

La cotisation que vous payez est de 1,60\$ pour chaque tranche de paie de 100\$, *excluant les primes et les heures supplémentaires.*

Sur ce montant :



0,08\$ va au Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches pour:

- Le développement de la solidarité entre les syndicats dans la région;
- Les luttes régionales;
- Une représentation politique des syndicats sur son territoire;
- Des programmes de formations;
- Service d'appui à la mobilisation et à la vie régionale;
- La représentation auprès de l'assurance-emploi et des normes du travail.

- SVQ / 3 de 4 -